

Travailleur Social d'Urgence

- Sous la gestion de l'infirmière administrative.
- Après avoir été informé de la situation par l'infirmière administrative, le travailleur social du service d'urgence consulte le responsable du département des services sociaux aux postes 44128 ou 42181 pour décider si des travailleurs sociaux supplémentaires sont nécessaires et si un centre d'intervention de crise/centre de ressources familiales doit être créé. Le responsable du service social activera la liste de déploiement et demandera du renfort en fonction des besoins estimés.
- En pré-alerte, les travailleurs sociaux seront appelés par le gestionnaire à se tenir prêts. Au niveau 1, un minimum de deux (2) travailleurs sociaux sera demandé à l'urgence et pour une alerte de niveau 2, un minimum de trois (3) travailleurs sociaux seront envoyés à l'urgence.
- Le travailleur social sur place aidera à planifier le congé des patients à l'urgence, selon les besoins (en faisant appel aux ressources communautaires, en traitant avec les soignants, la famille, etc.).
- Les travailleurs sociaux des zones hors de l'urgence (c'est-à-dire dialyse, ODC, clinique de psychiatrie, etc) seront les premiers déployés en surplus du travailleur social de l'urgence.
- Les travailleurs sociaux pour les patients hospitalisés ou les travailleurs sociaux de d'autres sites du CUSM peuvent être réaffectés par la gestionnaire ou son délégué pour : 1) aider à la planification des congés sur les unités ; 2) aider à la planification des congés des patients à l'urgence; 3) Faire des interventions de crise envers les patients/familles qui en ont besoin.
- Le gestionnaire du Service social, en consultation avec les travailleurs sociaux de l'urgence et le directeur des services multidisciplinaires, aidera à assurer la liaison avec l'Agence dans le cas où des lits dans des ressources externes seraient nécessaires pour faciliter la sortie des patients (c'est-à-dire des lits PHPE ou Hébergement temporaire (lits en CHSLD)).

Emergency Social Worker

- Reports to the Admin Nurse.
- After being briefed by the Admin Nurse, the ED Social Worker consults with the Social Service Department Manager at ext. 44128 or 42181 to decide if back-up Social Workers are needed and if a Crisis Intervention Centre / Family Resource Centre should be created. The Social Service Manager will activate the fan-out list and request back-up based on the estimated needs.
- On pre-alert, Social Workers will be called by the Manager to “stand by”. On level 1, a minimum of two (2) Social Workers will be requested in the ED and for a level 2 alert, a minimum of three (3) Social Workers will be dispatched to the ED.
- ED Social Worker on site will assist in discharge planning for ED patients as needed (engaging community resources, dealing with caregivers, family, etc.).
- Social Workers from out-patient areas (i.e., dialysis, ODC, out-patient psychiatry) will be the first deployed as back-up for ED Social Worker.
- Inpatient Social Workers or Social Workers from other MUHC sites may be reassigned by the Manager or delegate to: 1) assist with d/c planning from units; 2) assist with d/c planning from the ED; 3) provide crisis intervention to patients/families.

- The Social Service Department Manager, in consultation with the ED Social Workers and the Director of Multidisciplinary Services, will assist in liaising with the Agence if beds in outside resources are required to help with the discharge of patients (i.e., PHPE beds or Hébergement temporaire beds in CHSLDs).